

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNE DE COTTENCHY



Plan Local d'Urbanisme

*élaboré suivant les prescriptions antérieures
à la loi du 13 décembre 2000*

4. Annexes

4.2. Eléments relatifs aux réseaux d'assainissement

4.2.1. Notice

| Arrêt | Publication | Enquête publique | Approbation |
|---|---|---|---|
| 21 avril 2000   | 21 février 2001   | Du 12 septembre 2001 au 12 octobre 2001   | Vu pour être annexé à la délibération du 21 décembre 2001   |

Site et Concept
9, avenue Philippe Auguste
75011 PARIS
Tél : 01 43 72 38 00

DDE Somme / DSE
56, rue Jules Barni
80040 AMIENS Cedex
Tél : 03 22 82 25 62

Notice assainissement

I- RESEAU EXISTANT

A- Réseau eaux usées

Les habitations de la commune de Cottenchy disposent d'un assainissement autonome. Il est à noter que plusieurs habitations situées rue du Commandant Magny bénéficient d'un assainissement non collectif groupé, desservies par un collecteur d'eaux usées (Ø300) rejoignant une filière de traitement commune. Cette dernière est composée d'une fosse septique, d'un bac dégraisseur et d'un plateau absorbant.

B- Réseau eaux pluviales

La commune de Cottenchy dispose d'un réseau pluvial composé de trois tronçons :

Tronçon n°1 :

Un collecteur Ø300 reçoit, en tête, les eaux de ruissellement de la rue de l'Eglise puis draine en Ø300 la partie nord du CD116.

Un second draine en Ø400 la partie sud de cette même rue.

Tous deux rejoignent un collecteur transverse Ø800 qui achemine les effluents collectés vers un fossé en fond de vallée.

Tronçon n°2 :

Il draine en Ø300 la rue d'En Bas et une partie de la rue du Moulin. Il se déverse dans un fossé en fond de vallée.

Tronçon n°3 :

Il draine en Ø300 la rue du Cornouiller et la rue de l'Abreuvoir avant de rejoindre un fossé.

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, des prélèvements pour analyses physico-chimiques ont été effectués, témoignant de la présence d'eaux usées domestiques dans le réseau des eaux pluviales.

II- SITUATION FUTURE

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de la commune de Cottenchy, différentes solutions ont été évoquées afin d'améliorer la situation actuelle :

A- Réseau eaux usées

La solution retenue est la mise en œuvre sur la commune d'un réseau d'assainissement de type séparatif avec pour procédés d'épuration une épuration biologique de type intensif ou semi-intensif.

B- Réseau eaux pluviales

Les réseaux existants sont insuffisants pour évacuer les eaux pluviales vers le milieu naturel. Le réseau eaux pluviales étant peu développé, il sera conservé. En l'absence de problème particulier, le schéma d'assainissement propose, pour les secteurs non équipés de collecteurs d'eaux pluviales, la mise en place de techniques alternatives soit en écoulant à intervalles réguliers le long des chaussées l'eau vers des espaces verts soit vers un réseau de noues et de fossés.